


SYNEOS
BÉTON

 18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
 Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
 beton@syneos.eu - www.syneos.eu

 ILE DE FRANCE BÉTON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
 SIRET 338 554 502 00012 - APE 2363Z


Bon No : 006035757		1ere Gachée : 14:09 (1)		Date : 18/09/2026 clau2609188499		Zone : ZONE A	
Quantité : 6.00 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : 342A		FOF TPS - ER-342-ES	
Client : C9291600 SARL TPCB		Chantier : AUBERVILLIER		Chauffeur : FOFANA		Centrale : BOBIGNY	
65 BIS AVENUE DE L EUROPE		AUBERVILLIERS		FOFANA			
77184 EMERAINVILLE		30/34 RUE HENRI MURGER ET		Centrale : BOBIGNY			
		RUE FERRAGUS					
		93300 Aubervilliers					
ARRIVEE CHANTIER	DECHARGEMENT	DEPART	RETOUR	ATTENTE	Quantite Origine : 6.00 m3		CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures
réelle	debut fin	chantier	centrale		Quantite Restante : 0.00 m3		
				00:00	Livree Reelle : 6.00		
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
1C25JXC1S3D22	BPS	NF	XC1	CL 0,40	S3	22.4	
Ciment(type et classe)			Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)		
CEM II/A-S 42.5 N				0	C25/30		
Appellation commerciale : BPS NF EN 206+A2/CN XC1 C25/30 CEM II				Température :			
Mode de livraison :				N° Grue :			
				Retour béton			
SERVICES			ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIBUTION CARBONE			TECHNO 348		Nom: Signature du client:		
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE							
RESPONSABILITE ELARGIE DU							
PRODUCTEUR							
CONTRIBUTION ENERGETIQUE							
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):							
Type et quantité:							
Demandeur:							

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non